



A usage officiel

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development
Forum International des Transports
International Transport Forum

ITF/OECD/JTRC(2008)17

05-Mar-2008

Français - Or. Anglais

**FORUM INTERNATIONAL DES TRANSPORTS
COMITÉ CONJOINT OCDE/FIT DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS**

**ITF/OECD/JTRC(2008)17
A usage officiel**

**CONTRIBUTION AU DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

Lettre et messages clés de l'OCDE et du FIT

Pour information concernant le point 11 de l'ordre du jour de la réunion du Comité Conjoint de Recherche sur les transports qui se tiendra au Siège de l'OCDE à Paris les 18-19 mars 2008.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Centre conjoint de recherche sur les transports :
Stephen Perkins, Tel : + 33 1 45 24 94 96 ; Mél : stephen.perkins@oecd.org

JT03241789

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

M. Ban Ki-moon
Secrétaire général
Organisation des Nations Unies
New York, NY 10017
États-Unis

Paris, le 21 février 2008

Contribution au débat sur la sécurité routière de l'Assemblée générale des Nations Unies

Messages clés

Monsieur le Secrétaire général,

Nous nous adressons à vous en prévision du débat que l'Assemblée générale des Nations Unies consacrera prochainement à la sécurité routière. Nous nous félicitons de l'inscription de la *crise mondiale de la sécurité routière* à l'ordre du jour de cet important débat qui se tiendra le 31 mars, car il s'agit à nos yeux d'un enjeu qui mérite l'attention des responsables politiques au plus haut niveau.

C'est pourquoi nous souhaitons appuyer vigoureusement les efforts déployés à l'échelle mondiale pour améliorer durablement la sécurité routière. Nous sommes ainsi heureux de pouvoir proposer une riche somme d'analyses et de travaux de synthèse, ainsi que l'expérience d'un certain nombre de pays membres de nos organisations qui sont parvenus à réduire considérablement la mortalité routière ces dernières années. Les conclusions de nos travaux sur les politiques efficaces de sécurité routière sont résumées dans les messages clés que vous trouverez ci-joint. Nous sommes disposés à coopérer par tous les moyens possibles pour favoriser la mise en commun et la diffusion des meilleures pratiques et politiques du monde entier.

Dans l'immédiat, nous espérons que les messages clés ci-joints contribueront utilement à la préparation du débat que tiendra l'Assemblée générale et aideront à centrer la réflexion sur les problèmes actuels qui sont les plus préoccupants pour les responsables politiques. À cette fin, nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre les messages clés aux représentants de l'Assemblée générale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre très haute considération.

Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE

Jack Short
Secrétaire général du Forum
International des Transports

Pièce jointe : Messages clés

MESSAGE CLÉS CONCERNANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les messages clés formulés ci-après résument les conclusions des travaux de recherche récents¹ menés dans le cadre de l'OCDE et du Forum International des Transports, en collaboration avec la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale de la Santé. Ils s'appuient sur les travaux que la Conférence Européenne des Ministres des Transports² a consacrés à la sécurité routière pendant une cinquantaine d'années. Ces messages clés ont pour objet de définir le train de mesures devant permettre de réduire de façon sensible et durable le nombre de tués et de blessés de la route en misant sur une stratégie orientée vers un système sûr. Ils visent à étayer le débat sur la sécurité routière que l'Assemblée générale des Nations Unies tiendra en mars 2008 ainsi que la réflexion qui sera menée dans le cadre de la conférence interministérielle sur la sécurité routière qui est proposée pour 2009.

Rappel des faits

Les accidents de la route font plus de 1.2 million de morts et 50 millions de blessés chaque année³.

Ils constituent la première cause de décès chez les jeunes âgés de 10 à 24 ans et l'on estime qu'ils tuent 500 enfants de moins de 15 ans chaque jour, soit une toutes les 3 minutes.

De nombreux pays de l'OCDE et un certain nombre de pays à revenu intermédiaire ont enregistré une diminution soutenue de la mortalité routière au cours des 30 dernières années. Les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats ont réduit le nombre de tués de plus de 60 %, en dépit d'une forte augmentation de leur taux de motorisation. Cela démontre les possibilités d'amélioration, mais même dans ces pays, le bilan routier demeure inacceptable, avec un coût que l'on estime à 2.5 % du PIB.

Les décès de la route sont concentrés à 90 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire³. Par conséquent, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour mettre en place la capacité de gérer la sécurité routière selon les normes les plus rigoureuses et mobiliser un engagement durable d'investissements dans des systèmes routiers sûrs, partout dans le monde.

La nécessité d'agir

Il est urgent que les Gouvernements du monde entier considèrent la sécurité routière comme un grave problème de santé publique et de développement, et qu'ils élaborent des politiques efficaces de sécurité routière inspirées des mesures recommandées dans le présent document. La réduction du nombre de tués et de blessés que l'on peut attendre d'une action résolue des pouvoirs publics en ce sens pourrait être saluée comme l'un des programmes de santé publique les plus efficaces et les plus rentables qui soient.

Il est possible de prévenir les accidents et de réduire sensiblement le nombre de victimes de la route dans tous les pays. Toutefois, sans une action urgente des pouvoirs publics, la mortalité routière devrait augmenter au niveau mondial de 65 % entre 2000 et 2020³.

Pour une approche orientée vers un système sûr : une stratégie pour tous les pays

L'approche orientée vers un système sûr marque un tournant dans les politiques de sécurité routière, car son objectif, à terme, est d'empêcher, lorsqu'une erreur de jugement inévitable provoque un accident,

qu'un usager de la route ne soit exposé à un impact susceptible de lui causer des blessures graves ou mortelles. Il s'agit à l'évidence d'un objectif à très long terme, mais qui élève le niveau d'ambition de la politique de sécurité routière et ouvre de nouvelles perspectives d'amélioration en prenant en compte l'ensemble des éléments du système de transport routier.

Dans les économies en développement, la mise en place d'un système plus sûr passe par des mesures visant à protéger les usagers de la route vulnérables du reste de la circulation ; une planification des infrastructures et de l'utilisation des sols qui prenne pleinement en compte les risques d'accident ; et des investissements dans une infrastructure routière plus sûre, qui soit moins accidentogène et pardonne l'erreur humaine quand elle se produit. Les pays qui affichent les meilleurs bilans routiers mettent également l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure, notamment en installant des barrières de protection pour prévenir les collisions frontales et les sorties de route, en remplaçant les carrefours classiques par des carrefours giratoires, afin de réduire les risques de collision latérale à haute vitesse, et en appliquant des normes pour le tracé des routes et la limitation de vitesse, qui incitent les usagers à respecter des vitesses appropriées.

Les éléments essentiels de l'approche du « système sûr » peuvent être intégrés aux politiques de sécurité routière de tous les pays, quel que soit leur stade de développement. C'est une approche qui offre la possibilité d'accélérer sensiblement l'amélioration de la situation dans les pays dont le bilan routier est médiocre.

Miser sur des mesures qui ont fait leurs preuves

Dans tous les pays, l'approche orientée vers un système sûr s'appuie sur les principes fondamentaux que sont l'utilisation de la ceinture de sécurité, le port du casque, la lutte contre l'alcool au volant et la vitesse excessive, ainsi que l'amélioration de la sécurité des véhicules et de la gestion médicale des victimes d'accident.

Gestion orientée vers les résultats et coordination

La gestion de la sécurité routière doit être centrée sur les résultats, définir clairement les objectifs à atteindre et les responsabilités des organisations et des personnes qui en sont chargées.

Le succès d'un programme de sécurité routière suppose qu'un organisme responsable assure la coordination voulue entre les divers Ministères chargés des transports, des infrastructures, de l'aménagement, de l'éducation, de la santé et de l'application des lois. Une amélioration importante et durable de la sécurité routière exige une capacité et une discipline institutionnelles appropriées.

Des objectifs ambitieux

Pour améliorer la sécurité routière, il est essentiel de se fixer des objectifs précis et de définir des programmes d'intervention ciblés. Des objectifs ambitieux constituent un puissant stimulant pour élaborer de nouvelles stratégies visant à prévenir les décès et les traumatismes causés par les accidents de la route. Ces objectifs favorisent également la mise en œuvre plus vigoureuse de stratégies qui ont fait leurs preuves.

Pour que ces objectifs produisent des résultats, ils doivent être clairement liés aux mesures élaborées pour les réaliser.

Des interventions étayées par des données concrètes

La mise en œuvre de stratégies axées sur les résultats nécessite le suivi de l'impact des interventions de sécurité routière, qui permette de recueillir des données concrètes pour étayer les stratégies à mener. Il importe donc de disposer d'un système fiable de notification de données et de gérer judicieusement la base de données qu'il alimente, mais aussi de posséder les ressources voulues pour établir les causes des accidents et consigner avec exactitude les décès et les blessures.

Il faut procéder à une analyse minutieuse des données pour comprendre les risques d'accident et de blessure, ce qui est important pour évaluer l'efficacité des mesures ciblées et pour déterminer où se situent les risques les plus sérieux, où subsistent des failles persistantes et où peuvent être réalisées les améliorations les plus importantes.

Coûts et possibilités

L'évaluation des coûts et des avantages des stratégies de prévention des accidents et des blessures est utile à la fois pour hiérarchiser les interventions et pour démontrer la valeur des investissements dans l'amélioration de la sécurité routière pour la collectivité. Cette donnée est essentielle pour justifier les investissements et obtenir le financement nécessaire auprès du Ministère des Finances, en concurrence avec les autres demandes pressantes dont les budgets publics font l'objet.

Détermination

L'amélioration de la sécurité exige une détermination sans faille des pouvoirs publics au plus haut niveau. Cette détermination est en particulier importante pour obtenir les ressources financières nécessaires, mettre en œuvre des mesures qui ne seront pas toujours populaires à court terme, renforcer la capacité institutionnelle et nouer de solides partenariats entre les ministères et les organismes compétents en matière de sécurité routière.

Pour atteindre des objectifs ambitieux de sécurité routière, de nombreux pays devront accroître les ressources qu'ils consacrent à la gestion de la sécurité routière et à l'amélioration de la sécurité de leur infrastructure de transport. L'affectation des budgets ne doit plus être guidée simplement par le souci de gérer les conséquences des accidents de la route, mais privilégier dorénavant les investissements dans la prévention.

Le Centre Conjoint de Recherche sur les Transports de l'OCDE et du Forum International des Transports proposent les compétences spécialisées de ses pays membres pour aider à réduire la violence routière dans tous les pays. Le Centre coopérera dans ce but aux principales initiatives internationales, notamment au Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière, au *Global Road Safety Facility* de la Banque Mondiale et à la Commission mondiale pour la sécurité routière, et saisira les occasions de nouer des partenariats (par exemple, des accords de jumelage avec le Groupe international sur les données de sécurité routière et leur analyse -- Groupe IRTAD) pour mettre en commun les compétences nécessaires à la réalisation d'ambitieux objectifs de sécurité routière.

Références

1. *Objectifs ambitieux et approche orientée vers un « système sûr » : zéro mort sur les routes*, OCDE/FIT 2008, à paraître ; *Gestion de la vitesse*, OCDE/CEMT 2006 ; *Jeunes conducteurs : la voie de la sécurité*, OCDE/CEMT 2006.
2. *Acquis CEMT. 1953-2003*. CD ROM.
3. Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation, OMS, 2004.